

# Bulletin de Santé du Végétal

## Légumes industrie



**BSV**  
Bretagne

N° 23 – 30 septembre 2022, page 1 sur 6

### En bref cette semaine :

Brocoli	Altise		Présence faible
	Mouche du chou		Présence d'œufs dans le Finistère sud
	Piérade du chou		Quelques adultes en vol
Carotte	Mouche de la carotte		Captures très faibles
	Maladies		Dégâts d'oidium
Haricot vert	Chenille défoliatrice		Pression faible
Céleri	Mouche du céleri		Faible présence
Navet	Tenthrede de la rave		Présence en baisse
	Mouche du chou et puceron		Pression en hausse

### Note de risque :



**AGRICULTURES & TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE BRETAGNE

**UNilet**  
Interprofession des légumes en conserve & surgelés

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
REPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

### *BROCOLI (Initiation à ø 5 cm)*

#### Mouches du chou : Risque faible

Trois pièges sont fonctionnels dans le sud Finistère.

#### Relevés, informations et observations :

Deux œufs ont été comptabilisés cette semaine dans une parcelle.

#### Analyse de risque :

Le seuil de risque est fixé à 1 œuf / piège / jour après la reprise. Aucune parcelle suivie ne dépasse le seuil.



Piéride du chou (*Pieris brassicae*)

#### Piérides du chou : Risque faible

#### Relevés, informations et observations :

Des adultes (papillons) de piérides du chou (*Pieris brassicae*) sont observés en vol dans les parcelles de brocoli.

#### Analyse de risque :

La période sensible des choux/brocolis face à la piéride est le plus fréquemment au stade de pomaison.

#### Mesures prophylactiques :

En cas de risque, il est conseillé de faire un travail du sol (labour, binage) au printemps pour détruire les chrysalides hivernantes. Afin d'empêcher la nymphose, il est également conseillé de détruire et broyer les résidus de culture rapidement après la récolte. Enfin, les bandes enherbées et/ou fleuries en bordure de parcelles et l'installation de perchoirs peuvent favoriser la faune auxiliaire, et ainsi utiliser les ennemis naturels pour limiter la présence des piérides.

### *CAROTTE (ø 4 cm à ø 5 cm)*

Le réseau de piégeage se compose de 13 pièges fonctionnels, principalement dans le Morbihan (8) et une petite partie dans le centre Finistère (5).

#### Mouches de la carotte : Risque faible

#### Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte sont quasi nulles (cf graphique ci-dessous). Aucune parcelle ne dépasse le seuil ; les captures variant entre 0 et 1 mouche (tous secteurs confondus).

En revanche, sur les cultures de céleri, les captures varient entre 0 et 5 mouches par parcelle.

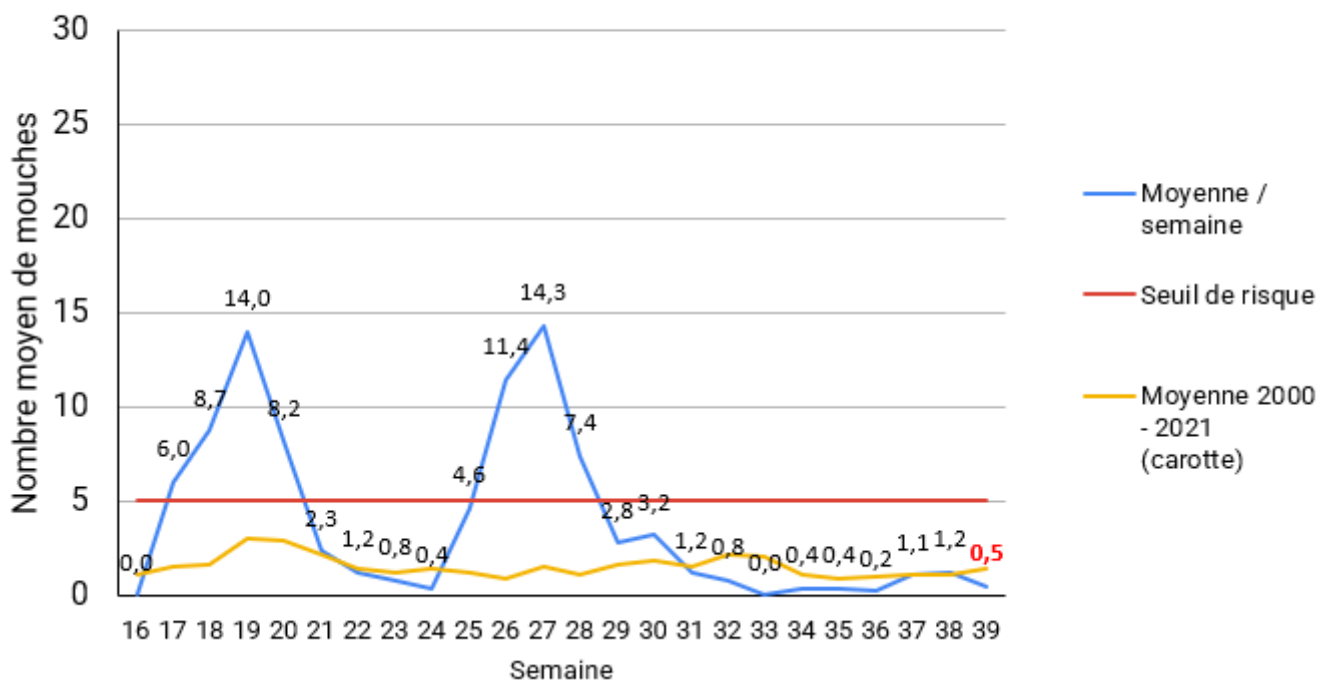
#### Analyse de risque :

Le seuil de risque indicatif est de 5 mouches piégées / semaine / parcelle. Le risque est faible dans le Finistère et le Morbihan.

### Mesures prophylactiques :

Afin de perturber le vol au maximum, il est conseillé de favoriser les habitats des ennemis naturels (ex : bandes fleuries) ainsi que de limiter les plantations de carottes dans les parcelles bordées par des haies ou bosquets (lieux de refuge des mouches). Enfin, le respect d'un délai de cinq ans entre deux cultures d'ombellifères réduit le risque de présence de mouches de la carotte.

### Nombre moyen de mouches de la carotte piégées par semaine en 2022



Graphique de l'évolution du nombre moyen de Mouches de la carotte capturées par semaine en 2022 [25/04–30/09] (en bleu) en comparaison à la moyenne des captures entre 2000 et 2021 (en jaune) Morbihan et Finistère confondus.

### Maladies : Risque modéré

#### Relevés, informations et observations :

Des dégâts d'oïdium sont observés dans des parcelles du Finistère. De par les conditions climatiques actuelles et futures, une vigilance est à porter car le risque peut être fort dans les parcelles déjà contaminées.

### **HARICOT (Récolte -7 et -15 jours)**

Deux parcelles (dans le sud et centre Finistère, aucune restante dans le Morbihan) sont équipées de pièges à phéromones de chenille défoliatrice (*Helicoverpa armigera*).

### Chenille défoliatrice : Risque faible

#### Relevés, informations et observations :

Aucune capture n'a été faite dans le Finistère (contre 11 la semaine passée). Des adultes sont en vol dans les champs et des dégâts sont visibles. La pression est faible sur l'ensemble des secteurs du Finistère, les cultures arrivant à leur terme.

N° 23 - 30 septembre 2022, page 4 sur 6

En Vendée, quelques noctuelles ont été capturées cette semaine mais peu de dégâts observés dans les cultures. Les récoltes prennent fin d'ici deux semaines.

### Analyse de risque :

Il n'existe pas de seuil précis pour la noctuelle défoliatrice sur haricots. En revanche, le risque est présent si au moins un individu est capturé par jour (soit 7 par semaine). La phase d'attractivité maximale de ces papillons est entre la période de floraison et la formation des gousses, période dans laquelle la majorité des parcelles se trouvent aujourd'hui.

### Mesures prophylactiques :

Réaliser un travail du sol après la récolte permet de déloger les larves en nymphose et ainsi les soumettre aux conditions climatiques et aux ennemis naturels (chauve-souris, micro-hyménoptères). Cela n'est efficace que sur les individus hivernants sur place. Aucune mesure prophylactique n'est efficace sur les individus adultes (migrants).



A gauche : Noctuelle défoliatrice adulte. A droite : Chenille de noctuelle défoliatrice.

### **Maladies : Risque modéré**

#### Relevés, informations et observations :

Quelques parcelles sont actuellement touchées par la sclérotiniose, maladie fongique s'attaquant aux parties émergées des plants (collet, tiges, feuilles), et par le botrytis.

**Le risque est faible actuellement.**

#### Analyse de risque :

Le sclérotinia se développe par temps doux (15-20°C) et humide. Le risque est accentué si la végétation est moyenne ou dense, si les parcelles sont irriguées, ainsi que si les dernières rotations sont à risque (pois, fenouil, laitue, etc).

#### Mesures prophylactiques :

Dans le cas où la parcelle est touchée par la maladie, il est possible d'utiliser un produit de biocontrôle composé de *Coniothyrium minitans* en traitement de sol. Ce dernier a pour effet de détruire les sclérotés tombés au sol.



Mesures prophylactiques : Enfouir ou bâcher rapidement les déchets de stockage de cultures sensibles (les tas non couverts constituent un réservoir d'inoculum pour les parcelles voisines, sous l'effet du vent), éviter plus de 3 cultures sensibles par période de 10 ans.

	Cultures sensibles	Cultures non-sensibles	Intervalle de temps recommandé entre 2 cultures sensibles
<b>Sclérotiniose</b>	<u>Légumes</u> : carotte, céleri, pois, haricot, flégolet, oignon, choux, courgette, endive, salades, pomme de terre, melon ... <u>Grandes cultures</u> : colza, tournesol, pomme de terre, tabac, féverole, lupin, luzerne, soja <u>CIPAN</u> : trèfle, vesce, phacélie, radis, moutardes, navette	Céréales à paille, graminées, maïs <u>CIPAN</u> : avoine, ray-grass, seigle	4 ans

### CELERI (ø 9 cm à ø 15 cm)

#### Mouche du céleri : Risque faible

##### Relevés, informations et observations :

Cinq parcelles sont suivies par l'UNILET pour la mouche du céleri, et deux mouches ont été piégées cette semaine dans le centre Morbihan.

##### Analyse de risque :

Les dégâts occasionnés sont généralement faibles, sauf en cas de forte infestation.

### NAVET (ø 5 cm)

Trois parcelles sont suivies par l'UNILET pour la mouche du chou dans les navets dans le Finistère.

#### Mouche du chou et pucerons : Risque modéré

##### Relevés, informations et observations :

Les parcelles de navets suivies sont équipées de pièges feutrines (pour les œufs des mouches du chou). Toutes les parcelles présentaient des œufs dans les feutrines, être 1 et 27 œufs/pupes et deux adultes sur la semaine.

De plus, un grand nombre de pucerons verts et cendrés sont visibles dans les cultures.

##### Analyse de risque :

Le seuil de risque est fixé à 1 œuf / piège / jour après la reprise. Deux sur trois parcelles suivies dépassent le seuil (1.3 et 3.4 œufs/semaine/parcelle).

La présence des pucerons au sein des parcelles peut amener à une transmission de viroses, ce qui est susceptible de provoquer des dégâts dans les cultures.

### EPINARD D'AUTOMNE

#### Noctuelle gamma : Risque faible

#### Relevés, informations et observations :

Aucun piégeage n'a été fait pour la noctuelle gamma (*Autographa gamma*, photo A ci-dessous), mais il a été rapporté la présence de dégâts (photo B) sur des cultures d'épinards d'automne dans le sud Finistère. De par leur intensité, il est fort possible que leur nombre soit important.

Les cultures arrivant à leur terme, le risque reste toutefois faible.



A : Photographie d'une noctuelle gamma (*Autographa gamma*).

B : Photographie d'une chenille de noctuelle gamma et ses dégâts sur épinard.



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :  
EUREDEN, TERRES DE L'OUEST, GN SOLUTIONS, UNILET

**Direction de Publication**  
Chambre d'Agriculture de Bretagne  
12, avenue du général Borgnis Desbordes – BP398  
56009 VANNES Cédex  
02.97.46.22.41  
Contact : Claire RICONO

**Rédaction : UNILET**  
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex  
Contacts :  
Pierre LE FLOCH, Eric KERLOC'H  
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

**- Comité de Relecture :**  
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture